

Comment acheminer les éoliennes?

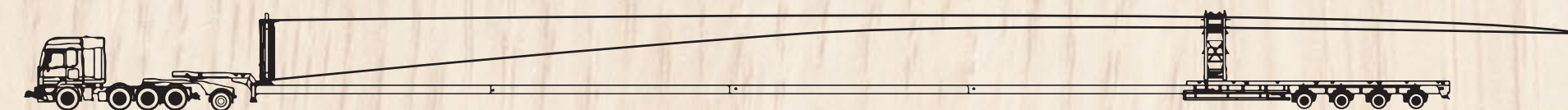


L'utilisation de routes et de chemins existants, certains depuis longtemps, a été privilégiée. Par exemple, le chemin forestier des Tempêteries, utilisé pour l'accès au site, existe depuis... 1933 !



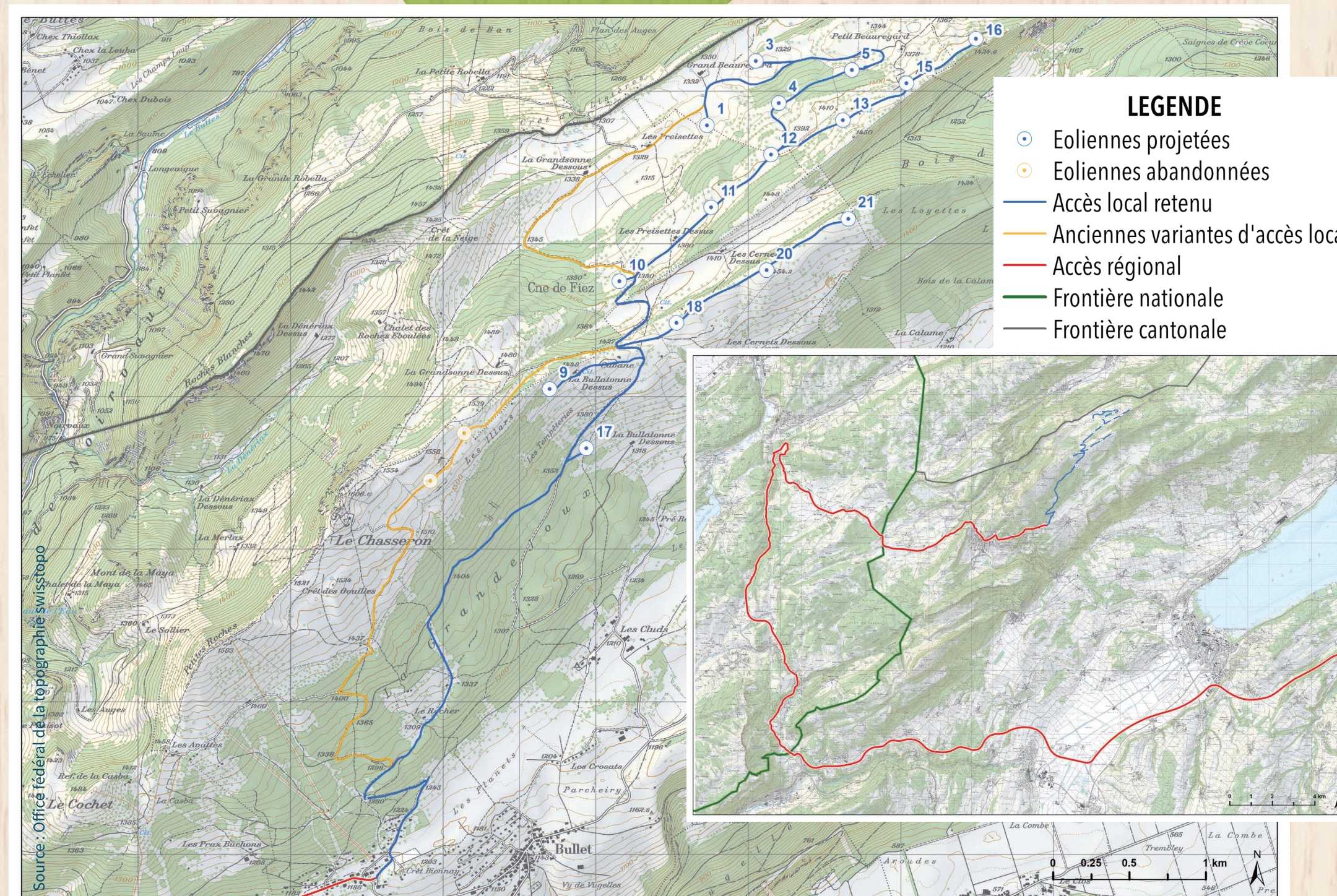
Notre objectif est de minimiser l'impact paysager et environnemental des accès. Aucun accès n'est bétonné !

Quelles routes pour ces convois spéciaux?



Ces convois étant spécialement larges ou longs (certains mesurent plus de 67 m !), il a été décidé de confier leur analyse à l'entreprise Friderici Special. Il en ressort que la route des Rasses-Chasseron est, à quelques modifications près, assez large pour ces convois spéciaux. Pour passer les premiers virages serrés, au lieu de tourner normalement, ils avancent sur le chemin forestier annexe puis reprennent la route en reculant jusqu'au prochain virage et ainsi de suite, jusqu'à traverser, en marche avant, la forêt des Tempêteries (voir carte). Il n'est donc pas nécessaire d'adapter les virages autrement qu'en les aplanissant. Seule la largeur de la route devra être provisoirement adaptée sur un côté.

Sur le site du parc, les accès, empruntés à ce jour uniquement par les tracteurs, sont créés en châille (voir photo), les autres sont provisoirement élargis. Tous feront à nouveau 2.50 m ou 3.20 m de large une fois le chantier terminé, ceci en fonction de leur utilisation originelle.



L'objectif est de faire venir les éléments des éoliennes par barges jusqu'à Bâle, puis par camions jusqu'au site, afin d'optimiser le bilan CO₂.



Et les matériaux pour les accès ?

Les matériaux d'excavation des fondations sont concassés sur place. Ils servent notamment à créer tous les accès provisoires et définitifs. Où cela est possible, pour éviter d'aménager des accès, des plaques d'aluminium et/ou d'acier sont mises en place pour le passage des convois, puis retirées. Les sols ne sont ainsi pas compactés et leur qualité biologique est garantie.

Une fois le chantier terminé, les accès retrouvent leur taille originelle et sont réensemencés. Le bétail peut ainsi à nouveau paître.



Une optimisation fine pour limiter les impacts

L'optimisation des accès afin de limiter les impacts paysagers et environnementaux a été le fruit d'un long travail itératif. Les deux plans ci-contre illustrent l'évolution, entre 2019 et 2020, de l'accès menant à l'éolienne E18. La première variante avait été planifiée en passant par l'ouverture du mur en pierres sèches, mais elle impliquait d'importants travaux de terrassement impactant de manière conséquente le paysage et les milieux naturels. L'adaptation de la plateforme (rotation de 180°) a permis de sensiblement réduire les terrassements et ainsi, les impacts environnementaux de cet axe.

